

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LANCEMENT DE L'APPEL A PROJET

**Paris, le 27 mars 2018 - La seconde vie des produits et de la matière dans le secteur de l'agencement : comment passer de la parole aux actes ?**

Comme tous les métiers, ceux de l'agencement et de l'aménagement des points de vente sont générateurs de déchets d'ameublement multi-matériaux. Aussi, dans le but d'apporter de nouvelles solutions plus vertueuses intégrant l'économie circulaire et collaborative, les fédérations et les organisations professionnelles du secteur - POPAI, Shop Expert Valley, l'Ameublement français et la Chambre Française de l'Agencement - se sont associées à Valdelia, éco-organisme agréé par l'état depuis 2013 et gestionnaire de la seconde vie des mobiliers professionnels.

Objectif : réfléchir ensemble, **initier et accompagner de nouvelles expérimentations en faveur de l'intégration de produits et de matériaux de seconde main dans les concepts de magasins**. C'est tout l'enjeu de cet appel à projets qui sera lancé au salon Marketing du Point de Vente, organisé par le Popai, du 27 au 29 mars 2018, Paris Porte de Versailles, Pavillon 4. Un cycle de deux conférences animées par Arnaud Humbert-Droz, Président Directeur Général de Valdelia, sera consacré aux enjeux de cette économie circulaire et collaborative dans l'espace Agora du salon. Le 27/03 à 16h, les intervenants Apporteront des réponses à la question « Comment passer de la gestion des déchets à la gestion des ressources ? ». La conférence du 29/03 à 14h, quant à elle, se placera sur le terrain de l'expérimentation, des progrès et de l'innovation « made in France ».

Fabricants, acteurs du réemploi et de la réutilisation du secteur de l'économie sociale et solidaire ou du secteur économique marchand, et distributeurs sont invités à entrer dans « la ronde », à assister aux conférences et à développer un projet vertueux. À titre individuel ou collaboratif, sur des activités existantes ou en voie d'expérimentation, tous les projets présentés devront s'inscrire dans l'un des trois axes d'étude définis par les cinq partenaires :

- « **Conception et fabrication** » : travailler sur des mobiliers d'aménagement des points de vente selon la technique de l'upcycling ou des pièces cachées.
- « **Logistique** » : mener une réflexion sur la reverse logistique, l'approvisionnement en matières ou en produits de seconde main alliant les questions de désinstallation et d'installation des produits.

- « **Marketing et design** » : construire une offre « standard » à commercialiser qui valorise la démarche d'économie circulaire auprès des clients.

Pour donner davantage de visibilité à cette économie circulaire et collaborative appliquée au mobilier commercial, mais aussi pour permettre aux candidats de se projeter dans les attendus de l'appel à projets, les cinq partenaires ont co-construit un « démonstrateur ». Une boutique éphémère, grandeur nature, dont les mobiliers ont été conçus et fabriqués sur-mesure à partir de produits et de matières issus des déchets d'éléments d'ameublement non ménagers. Illustration concrète de l'innovation « made in France », La Boutique (stand F89 au salon MPV) témoigne de la viabilité économique et technique d'un modèle nouveau et responsable pour l'agencement des points de vente. Si cette boutique trace une nouvelle voie de progrès pour la préservation de la matière, elle hisse, toujours plus haut, le niveau de la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises de la distribution et du commerce de proximité.

### **Les dates clés de l'appel à projets**

Lancement : le 27/03/18 sur le salon MPV, Paris Porte de Versailles, Pavillon 4, stand F89

Dossier de candidatures à télécharger sur [la-boutique.org](http://la-boutique.org)

Dépôt des dossiers : le 29/06/18 au plus tard

*Tous les dossiers de candidatures seront étudiés par un comité d'experts représentatifs des cinq partenaires et selon une grille de critères précisés au cahier des charges de l'appel à projets. Certains d'entre eux recevront le soutien logistique et financier des cinq partenaires selon les modalités d'accompagnement mentionnées au cahier des charges.*

Diffusion des résultats : 15/10/18

Démarrage des projets soutenus : au plus tard le 01/12/18

**Plus d'informations : [la-boutique.org](http://la-boutique.org)**

## **A PROPOS :**

### **VALDELIA**

Eco-organisme agréé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, en charge d'organiser la filière de recyclage du mobilier professionnel en fin de vie. Il initie et soutien des projets visant à développer des voies alternatives au recyclage de la matière pour réemployer et réutiliser toujours plus de mobiliers usagés.

#### Contact :

Arnaud Humbert-Droz, Président Directeur Général  
arnaud.humbert-droz@valdelia.org – 01 46 05 97 60

### **POPAI**

L'institut fédère les annonceurs et œuvre pour le développement et la promotion du marketing au point de vente. L'association aide ses membres à parfaire leur connaissance du comportement du consommateur et des outils de communication au point de vente.

#### Contact :

Sandrine Jean, Directrice  
[sj@popai.fr](mailto:sj@popai.fr) - 01 73 79 13 78

### **L'AMEUBLEMENT FRANÇAIS**

L'Ameublement français est une organisation professionnelle qui rassemble les acteurs français de la fabrication d'ameublement et de l'aménagement des espaces de vie. Elle mobilise des ressources et initie des actions collectives afin d'aider les entreprises à partir à la conquête des marchés français et internationaux.

#### Contact :

Odile Duchenne, Directrice déléguée  
duchenne@mobilier.com – 01 44 68 18 61

## **SHOP EXPERT VALLEY**

Seul cluster dédié aux espaces de vente en France, Shop Expert Valley réunit les professionnels des métiers de la conception et réalisation des points de vente : architecture, enseigne, agencement, mobilier, PLV, digital, éclairage, sécurité...

### Contact :

Karine Barbier, Directrice

k.barbier@shopexpertvalley.com – 02 54 44 64 76

## **CHAMBRE FRANÇAISE DE L'AGENCEMENT**

Parce qu'agencer est un métier, la Chambre Française de l'Agencement réunit les acteurs de la profession. Elle forme, informe, valorise les métiers de l'agencement et défend les intérêts de ce secteur d'activité.

### Contact :

Fabienne Destribats, Directrice, Chambre Française de l'Agencement

fabienne.destribats@chambre-agencement.org – 09 60 11 29 18